DEC172974DR17

Décision portant nomination de Mme Louise-Anne Cariou aux fonctions de chargée de mission

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret nº 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS :

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE:

Article 1er

Mme Louise-Anne Cariou, ingénieure d'études de 2e classe, est nommée chargée de mission auprès de la déléguée régionale de la circonscription Bretagne - Pays de la Loire, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2019. Sa mission a pour objet d'assister et d'apporter un soutien à l'ingénieur régional de prévention et de sécurité dans la mise en œuvre de certaines règles de prévention et de la sécurité au travail, au sein de la circonscription.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Louise-Anne Cariou demeure affectée à l'Institut des sciences chimiques de Rennes (Campus de Beaulieu).

Article 2

Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019, Mme Louise-Anne Cariou percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Bretagne - Pays de la Loire.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 8 décembre 2017